19 décembre 2025 | UZAK



Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2025

UZAK



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 19 décembre 2025 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 7 mars 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bollène du 05/03/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée à associée unique

Dénomination : UZAK

Siège: LD Bollène Nord Ecluse 170c Avenue Jean Moulin 84500 BOLLENE

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des

sociétés

Capital : 1 500 €

Objet : L'exploitation d'un fonds de commerce de restauration rapide ou leur gérance sous l'enseigne OUICK.

La création, l'acquisition, la vente, la location, la prise en location-gérance ou gérance-mandat de tout fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, directement ou par personne interposée, en lien avec ce qui précède.



19 décembre 2025 | UZAK



Ecrit par Echo du Mardi le 7 mars 2025

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : CEVENUP, Société à responsabilité Limitée au capital de 5 000 euros, dont le siège social est 48 Rue Ballastre, 34070 Montpellier, immatriculée au RCS de Montpellier sous le n° 939 253 829 représentée par M. Skander HCHAICHI, Gérant.

Immatriculée au RCS AVIGNON.